

Créer, reprendre... De l'idée au projet, la Chambre de Commerce & d'Industrie de Béziers-Saint-Pons vous accompagne dans votre démarche de création ou de reprise d'entreprise. Elle dispose pour cela de nombreux outils, de la démarche collective au conseil individualisé. A chaque étape, la confidentialité de votre projet est respectée.

+ Outils

Le Forum de la Création et de la reprise d'entreprise

Tous les ans au printemps, la CCI de Béziers Saint-Pons organise un Forum d'une journée, rassemblant tous les interlocuteurs locaux de la création et de la reprise d'entreprise. *Entrée gratuite.*

Le Guide de la Création/reprise en Ouest Hérault

Organisé sous la forme d'un parcours, le guide recense de l'étude de marché à l'immatriculation finale les contacts et prestations des interlocuteurs de la création et de la reprise d'entreprise. *Gratuit. Disponible auprès de votre CCI.*



www.beziers.cci.fr

Trouvez en ligne toutes les ressources nécessaires à votre projet de création : documents, liens utiles, contacts, formalités.

CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE
DE BÉZIERS SAINT-PONS

26 ALLÉES PAUL RIQUET
BP371 - 34504 BÉZIERS CEDEX

TEL. 04 67 809 809
FAX. 04 67 809 810

www.beziers.cci.fr

Créer

ou reprendre une entreprise

INFORMATION, CONSEIL
ET ACCOMPAGNEMENT

RÉUNIONS COLLECTIVES
D'INFORMATION

RESSOURCES
DOCUMENTAIRES

FORMATIONS

FORMALITÉS



L'itinéraire du créateur

CCI DE BÉZIERS SAINT-PONS
Service Création - reprise d'entreprise
04 67 809 809

1 Premier pas pour Entreprendre

Indispensable pour un bon départ, cette réunion permet au porteur de projet de s'initier aux différents aspects de la création ou reprise d'entreprise (sensibilisation aux enjeux de la création, méthodologie, aide à la réflexion) et de connaître les différents outils et prestations de la CCI Béziers – Ouest Hérault.

Durée : 3 heures environ
Fréquence : tous les jeudis à 14 h 30
Participation gratuite, inscription obligatoire.

2 Entretien découverte

Un « assistant PACSE » est à votre écoute pour vous aider dans le lancement et individualiser l'information reçue lors de la réunion « Premier Pas pour Entreprendre ». Vous pourrez au cours de cet entretien évaluer l'avancement de votre projet, vous orienter et obtenir l'aide pour structurer votre projet d'entreprise.

3 Ressources documentaires

Pour vous aider dans la validation de votre projet, les centres ressources suivants sont à votre disposition :

- Le Centre de Documentation Economique et juridique de la CCI est une source d'informations pratiques et pertinentes : documents types, éléments économiques et réglementaires
- Consultation de sites économiques et accès à des abonnements et à des logiciels spécialisés
- Le Service Etudes Economiques : pour obtenir des éléments utiles à la constitution de votre étude de marché
- Le Service Fichier Consulaire vous permet d'obtenir des comptages et des listes d'entreprises pour mieux connaître vos clients et concurrents
- L'ARIST : pour connaître l'état d'un brevet, d'une licence, vérifier l'existence d'une enseigne ou d'une marque

4 Rencontrer un conseiller spécialisé

Passées les premières étapes de l'étude du projet, vous commencerez à travailler en collaboration avec le conseiller référent création et/ou nos chargés de missions sectoriels ou thématiques : Commerce et services, PME/PMI, tourisme, environnement, export, juridique (sur rendez-vous).

- Tour d'horizon des financements et des aides auxquelles vous pouvez prétendre
- Appui à l'élaboration de votre plan d'affaires et de votre dossier d'aides
- Orientation vers tous les organismes et intervenants partenaires
- Optimisation de vos choix juridique, fiscaux, sociaux

5 Formations Création/reprise

« 5 jours pour Entreprendre »

Une semaine pour acquérir les bases méthodologiques de la démarche d'élaboration d'un projet de création ou de reprise d'entreprise et le lancement de votre entreprise.

Fréquence : deux à trois fois par semestre | Coût : 100 euros



« 5 jours pour Reprendre »

Un programme alliant l'accompagnement à la réflexion des participants sur le métier de chef d'entreprise, à l'acquisition d'un savoir-faire et de compétences spécifiques à la reprise d'entreprise.

Fréquence : deux fois par an | Coût : 100 euros

« La Boîte à Outils du Créateur/Repreneur d'Entreprise »

Complémentaire des « 5 jours pour entreprendre », cette formation permet, dans une dynamique de groupe, de confirmer les capacités du porteur de projet à devenir chef d'entreprise, de valider son projet, de le former au management de son entreprise au-delà du simple savoir.

Fréquence : deux sessions par an | Durée : 175 heures | Participation gratuite, selon éligibilité

Formations à la carte

L'Institut Consulaire de Formation de la CCI de Béziers propose des formations de courte durée pour approfondir les thèmes abordés lors du stage « 5 jours pour entreprendre » et acquérir les compétences nécessaires au développement futur de l'entreprise (bureautique, TIC-internet, HACCP, langues).

Contact : ICF Béziers
Tel. 04 67 809 709

